

Les Activités de du Maçon du Paysage.

1 – Il assure les travaux préparatoires aux constructions paysagères

- Il réalise les terrassements et la transformation des terrains (relevés topographiques, traçage et piquetage du terrain, nivellement...), éventuellement à l'aide d'engins motorisés
- Dans le cadre des travaux de VRD il met en place le système de drainage et d'assainissement, le système d'arrosage, le gaines électriques et assure la signalisation.
- Il remblait et met en place les différents types de sols et/ou de revêtements

2 – Il assure les travaux de constructions paysagères

- Il construit les murets et les escaliers paysagers, les allées de circulations en dalles, pavés, pierres et en béton désactivé
- Il met en place les bassins, cascades et pièces d'eau
- Il pose des constructions modulables associées (pergolas, claustras, caillebotis, clôtures...)
- Il met en place les pièces d'éclairages et systèmes électriques liées aux constructions paysagères.

FORMATION PAR APPRENTISSAGE EN UN AN

- La formation pratique est dispensée par le maître d'apprentissage ou tuteur sur 36 semaines.
- La formation complémentaire est effectuée en alternance au C.F.A. à raison de 16 semaines dans l'année soit 560 heures.

RYTHME DE L'ALTERNANCE

1 semaine et demi au CFA et deux semaines et demi chez le maître d'apprentissage en moyenne pendant l'année de formation .

NIVEAU D'ENTREE

Etre titulaire :

- soit d'un BAC PRO Travaux Paysagers
- soit d'un BP Travaux Paysagers
- soit d'un BAC STAE



ARCHITECTURE DE LA FORMATION

Le Certificat de Spécialisation est délivré par Unités Capitalisables (U.C.) :

Le candidat doit obtenir les 4 U.C

Unités Capitalisables	Nombre d'heures sur 1 an
UC 1 Réaliser les travaux préparatoires au chantier de constructions paysagères	134
UC 2 Réaliser les travaux de VRD	82
UC 3 Réaliser les travaux de constructions paysagères	226
UC 4 Organiser un chantier de constructions paysagères	118